



**CERCLE DE LA VOILE
DE NEUCHÂTEL**

Fondé en 1936

Cercle de la Voile de Neuchâtel
Route des Falaises 14
CH-2000 Neuchâtel

T +41 32 724 27 12
secretariat@cvn.ch
www.cvn.ch

Cercle de la Voile de Neuchâtel

Concept de protection pour les compétitions dès le 1^{er} mai 2021

Version : 1^{er} juin 2021

Auteur : Philippe Inversin



Champ d'application

Ce plan de protection s'applique uniquement aux compétitions organisées par le Cercle de la Voile de Neuchâtel pour les jeunes nés en 2001 ou après (juniors jusqu'à 20 ans).

Bases de référence

Le présent plan de protection s'appuie sur la réglementation et les documents officiels suivants :

- [Ordonnance du Conseil fédéral COVID 19](#), état au 26 mai 2021 sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de COVID-19 en situation particulière;
- [Rapport explicatif concernant l'Ordonnance COVID19 situation particulière](#), état au 26 mai 2021 ;
- [Swiss Olympic, directives cadres pour le sport national](#), état au 31 mai 2021.

Responsabilité

Le plan de protection a été élaboré et validé par le comité du Cercle de la Voile de Neuchâtel.

Le comité d'organisation de la compétition veille à son application.

Principes de base

Les principes suivants doivent être respectés lors des compétitions :

1. Pas de symptôme

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer aux compétitions. Elles doivent rester à la maison, voire être isolées, et contacter leur médecin.

2. Garder ses distances

Les informations relatives à la manifestation sont transmises par voie numérique sur le site internet de la manifestation. Seuls les briefings avec les entraîneur·euse·s ont lieu au besoin. Ceux-ci se déroulent avec masques de protection et distance sanitaire de 1,5m entre les personnes, idéalement à l'extérieur.

3. Porter le masque

Pour les personnes dès 12 ans uniquement, le port du masque est obligatoire :

- À terre quand une distance de 1,5 m ne peut être respectée ;
- Dans les vestiaires, sauf pour la douche ;
- Lors des commissions de jury.

4. Se laver soigneusement les mains

Les participant·e·s se lavent régulièrement les mains avec du savon, notamment avant le départ sur l'eau et au retour à terre. De la solution hydroalcoolique est à disposition aux endroits où un lavabo et du savon ne sont pas accessibles.

5. Établir des listes de présence

Une liste de présences des coureurs, entraîneurs et membres de l'organisation de la compétition est tenue pour toutes les compétitions, en relevant les présences par journée. Ces listes sont conservées pour les autorités sanitaires dans les 14 jours qui suivent l'activité. La responsabilité du suivi des documents incombe au responsable de l'organisation de la compétition.

6. Personne responsable au sein du club

Si vous avez des questions, veuillez le/la contacter directement :

Philippe Inversin, président : +41 79 535 27 16 ou president@cvn.ch

Prescriptions spécifiques

Signalétique COVID-19

La signalétique officielle de l'OFSP est affichée aux endroits stratégiques (bureau, terrasse du club, vestiaires).

Spectateurs et accompagnants

Les spectateurs et accompagnants autres que les entraîneur·euse·s sont interdits dans le périmètre de la manifestation. Les entraîneur·euse·s doivent s'annoncer auprès de l'organisateur de la régates avant le début de la compétition.

Pour la classe Optimist (moins de 15 ans), les parents et accompagnants sont autorisés sur le périmètre de la manifestation exclusivement pour le chargement et le déchargement des bateaux sur les remorques de route au début et à la fin de la manifestation. Les parents qui attendent leurs enfants sur l'espace public respectent les normes fédérales en vigueur, actuellement pas de regroupement de plus de 50 personnes.

Vestiaires

Pour les personnes nées avant 2001, les prescriptions suivantes s'appliquent :

Le vestiaire « femmes » ne peut être utilisé que par une personne à la fois. Un accès aux toilettes (une personne à la fois) est autorisé en sus. Seule une personne à la fois peut se doucher.

Le vestiaire « hommes » ne peut être utilisé que par trois personnes à la fois. Un accès aux toilettes (une personne à la fois) est autorisé en sus. Seules les deux douches des extrémités peuvent être utilisées.

Recommandation est faite de se changer au véhicule de l'entraîneur pour éviter d'avoir recours aux vestiaires.

Inscriptions et remise des prix

Les inscriptions se font exclusivement en ligne par l'intermédiaire du site internet Manage2Sail. Les remises de prix sont autorisées, mais uniquement pour les compétiteur·trice·s, les entraîneur·euse·s et organisateur·trice·s de la compétition. Les parents et accompagnants en sont exclus. Elles ont lieu à l'extérieur. Si une distance de 1,5m ne peut être respectée, le port du masque est obligatoire pour les participant·e·s dès 12 ans.

Bureau et secrétariat

Les locaux sont réservés exclusivement aux collaborateurs et collaboratrices, ainsi qu'aux membres du comité et organisateurs des régates.

Neuchâtel, le 1^{er} juin 2021

Le comité du Cercle de la Voile de Neuchâtel



Philippe Inversin

Président du Cercle de la Voile de Neuchâtel